



Synthèse

Les statistiques de la MSA



Février 2024

Au régime des non-salariés agricoles, un recul annuel de 3,0 % de la population des personnes protégées en maladie

Newton Dumanoir

En janvier 2022, le régime des non-salariés agricoles compte près de 1,2 million de personnes protégées en maladie. Cet effectif représente 1,8 % de la population de la France métropolitaine.

Depuis 2012, l'ensemble des personnes protégées en maladie au régime des non-salariés agricoles a diminué de 27,7 %, à un rythme annuel moyen de - 3,2 %. Cette baisse tendancielle est liée d'une part à la structure démographique du régime représentative d'une population âgée, et d'autre part au recul des effectifs de chefs d'exploitation ainsi qu'au développement de l'activité hors du monde agricole de leur conjoint.

La part des ouvriers droit (actifs, retraités et invalides) a progressé, passant de 78,4 % en 2012 à 85,0 % en 2022 de l'ensemble de la population protégée.

Du fait principalement d'une agriculture diversifiée et d'une taille moindre des exploitations agricoles, les régions Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine et Occitanie concentrent la majorité de l'ensemble de la population protégée métropolitaine en 2022. Entre 2012 et 2022, l'évolution des effectifs de ces régions contribue donc majoritairement au recul du nombre de personnes protégées en maladie au régime des non-salariés.

CCMSA - Direction des Statistiques, des Études et des Fonds
19, rue de Paris - CS 50070 - 93013 BOBIGNY Cedex
<https://statistiques.msa.fr/>

- Directrice de la publication : Nadia Joubert - joubert.nadia@ccmsa.msa.fr
- Responsable département Synthèses : David Foucaud foucaud.david@ccmsa.msa.fr
- Service Financement et gestion du risque : Yannick Sevestre, sevestre.yannick@ccmsa.msa.fr
- Rédactrice : Newton Dumanoir, dumanoir.newten@ccmsa.msa.fr
- Diffusion : Claudine Gaillard gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr



Une baisse continue des personnes protégées au régime des non-salariés agricoles (NSA)

Au 1er janvier 2022, près de 1,2 million de personnes sont protégées en maladie au régime des NSA (tableau 1).

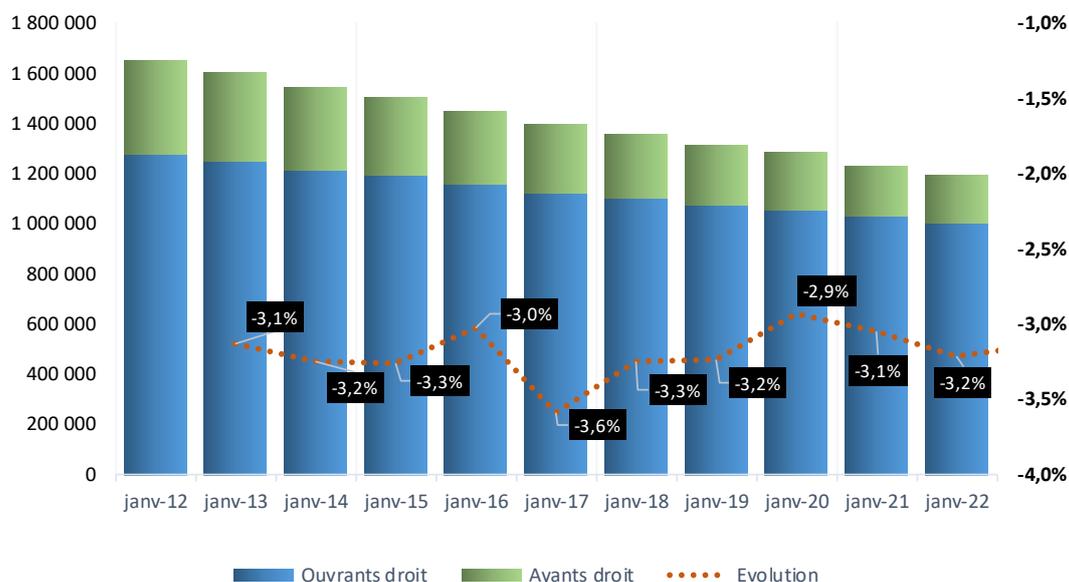
Entre 2012 et 2022, les effectifs sont en recul de 27,7 %, soit une perte de plus de 450 000 personnes. La baisse annuelle moyenne se situe à - 3,2 %.

En 2022, la population protégée connaît une nouvelle baisse de ses effectifs avec - 3,2 % après une baisse de 3,1 % en 2021 (graphique 1). Cette diminution s'inscrit dans une tendance de long terme qui affecte principalement le nombre de retraités, les populations d'ayants droit et, dans une moindre mesure, le nombre de cotisants du régime.

Tableau 1
Population protégée en maladie au régime des NSA

Effectifs au 1 ^{er} janvier	2021	2022	Structure 2022	Evolution entre 2021 et 2022	Entre 2012 et 2022		
					Evolution	Contribution à l'évolution (en points)	Rythme annuel moyen
Ouvrants droit	1 029 172	1 002 903	85,0%	- 2,6%	- 21,7%	- 17,0	- 2,4%
. en activité	430 680	425 498	36,0%	- 1,2%	- 10,8%	- 3,1	- 1,1%
. retraités	592 195	571 229	48,5%	- 3,5%	- 28,4%	- 13,8	- 3,3%
. invalides	6 297	6 176	0,5%	- 1,9%	- 15,5%	- 0,1	- 1,7%
Ayants droit	189 739	177 660	15,0%	- 6,4%	- 49,5%	- 10,7	- 6,6%
. collaborateurs d'exploitation	19 208	16 415	1,4%	- 14,5%	- 58,2%	- 1,4	- 8,4%
. enfants	103 394	99 504	8,4%	- 3,8%	- 33,8%	- 3,1	- 4,0%
. autres personnes couvertes	67 137	61 741	5,2%	- 8,0%	- 62,0%	- 6,2	- 9,2%
TOTAL	1 218 911	1 180 563	100,0%	- 3,1%	- 27,7%	- 27,7	- 3,2%

Graphique 1
Evolution de la population protégée en maladie au régime des NSA de 2012 à 2022



Source : MSA



Une structure démographique vieillissante qui explique en grande partie la baisse tendancielle des effectifs

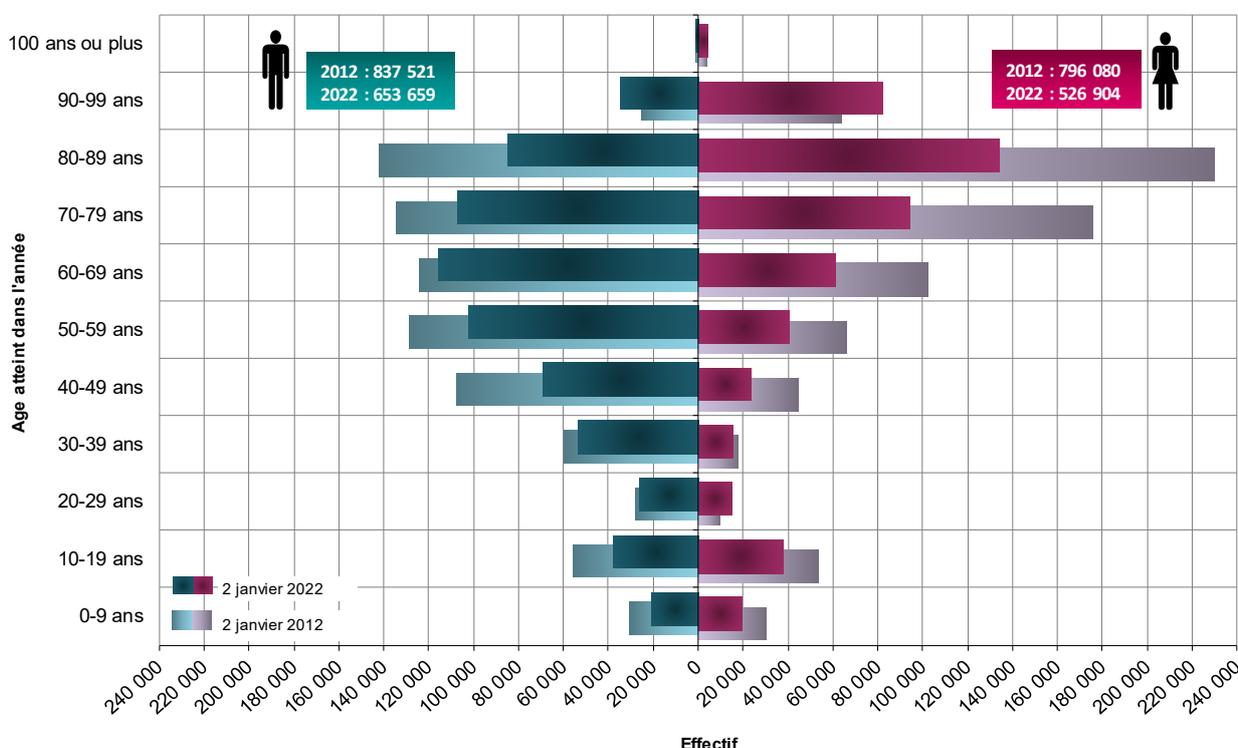
Le régime des NSA a pour spécificité de protéger en maladie une population vieillissante (*graphiques 2 et 3*). En effet, 61,0 % des effectifs sont âgés de 60 ans et plus alors que seuls 19,0 % sont âgés de moins de 40 ans (*graphique 3*). Ainsi, les non-salariés agricoles protégés en maladie sont âgés en moyenne de 62 ans, un âge moyen nettement supérieur à celui observé chez les salariés agricoles qui est de 42,5 ans.

Les femmes, qui représentent 44,6 % des effectifs, sont en moyenne nettement plus âgées que les hommes, 67 ans contre 58 ans. Cet écart d'âge s'explique en grande partie par une espérance de vie plus élevée (85,2 ans pour les femmes contre 79,3 ans pour les hommes - Insee novembre 2022).

Les transferts entre époux, c'est-à-dire la possibilité pour les conjoints de prendre la tête de l'exploitation lorsque le chef prend sa retraite, les conditions et la charge de travail, l'accès aux soins de santé, peuvent également influencer significativement l'âge moyen des femmes sur la population active protégée en maladie.

La structure démographique particulière de ce régime (*graphique 2*) explique la baisse tendancielle des effectifs protégés en maladie. En raison de l'âge élevé des ressortissants, il en résulte un nombre de décès supérieur au nombre d'affiliés qui entrent dans le régime. Entre 2012 et 2022, la baisse du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus contribue principalement à la diminution de la population du régime, notamment celles âgées de 60 à 79 ans avec - 21,7 % (*tableau 2*).

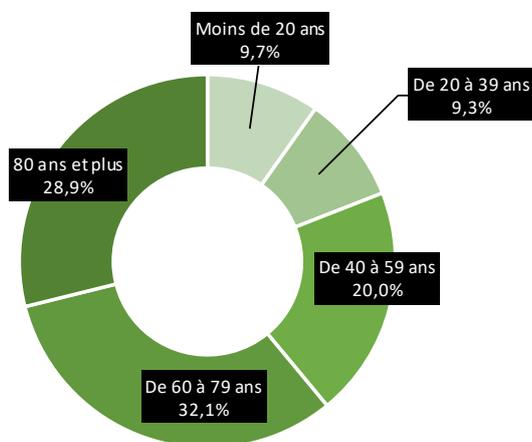
Graphique 2
Pyramide des âges de la population protégée en maladie au régime des NSA



Source : MSA



Graphique 3
Répartition par âge de la population protégée
Janvier 2022



Source : MSA

Tableau 2
Evolution des effectifs par tranche d'âge entre 2012 et 2022

	Evolution	Contribution à l'évolution (en points)
Moins de 20 ans	-32,1%	-3,3
De 20 à 39 ans	-4,7%	-0,3
De 40 à 59 ans	-31,9%	-6,8
De 60 à 79 ans	-29,4%	-9,7
80 ans et +	-26,8%	-7,6
TOTAL	-27,7%	-27,7

Source : MSA



■ La part des actifs protégés en maladie au régime des NSA augmente entre 2012 et 2022, au détriment des autres catégories

En janvier 2022, la population bénéficiaire de droits maladie au régime des NSA est constituée à 49,0 % par des retraités et invalides, à 36,0 % par des actifs cotisant pour la branche maladie, à 8,4 % par les enfants, à 5,2 % par d'autres ayants droit de non-salariés agricoles, tels les conjoints de chef inactifs, les conjoints de retraités et d'invalides et d'autres personnes et à charge, à 1,4 % par des collaborateurs d'exploitation (conjoints et membres de la famille) (*tableau 1 et graphique 5*).

Avec un effectif d'un million de personnes (*tableau 1*), les ouvriers droits sont presque six fois plus nombreux que les ayants droit (moins de 200 000 personnes) : ils représentent 85,0 % de l'ensemble de la population protégée.

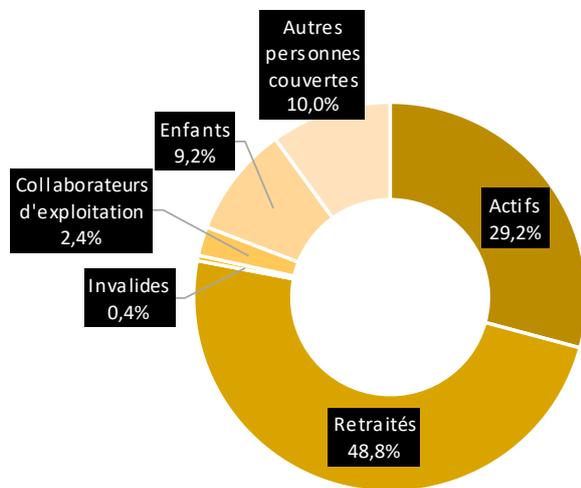
En une décennie, le régime des non-salariés agricoles a perdu plus de 453 000 personnes réparties entre les ouvriers droits (279 000) et les ayants droit (174 000) diminuant respectivement de - 21,7 % et de - 49,5 %, correspondant au rythme annuel moyen de - 2,4 % et de - 6,6 % (*tableau 1*).

Parmi les ouvriers droits, la baisse des effectifs concerne en grande partie les retraités en raison de la forte proportion de personnes âgées couvertes dans ce régime. Quant aux chefs d'exploitation et d'entreprise cotisant pour la branche maladie, leur nombre diminue chaque année en lien avec les départs en retraite, les cessations d'activité, l'expansion des activités de services hors de l'agriculture traditionnelle et le développement continu des formes sociétaires ou regroupements au profit de structures d'exploitation toujours plus importantes. Les installations ne compensent pas toutes ces formes de départ.

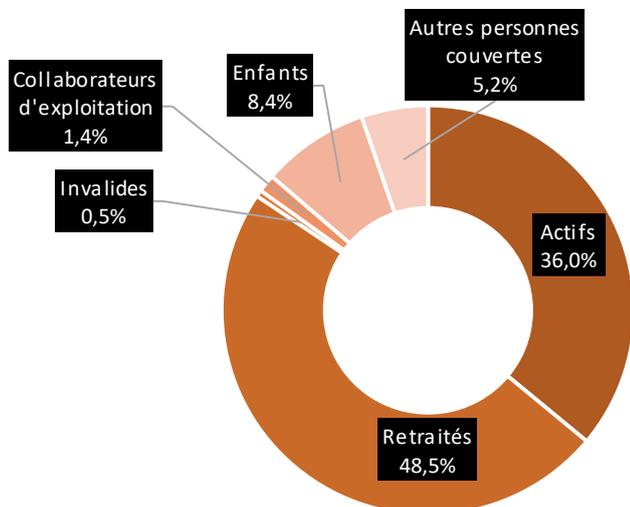
Concernant la population des ayants droit, la baisse des effectifs résulte principalement de la désaffection du statut de collaborateur d'exploitation et de l'évolution de l'activité des conjoints hors du monde agricole.



Graphique 4
Répartition de la population protégée selon le statut
Janvier 2012



Graphique 5
Répartition de la population protégée selon le statut
Janvier 2022



Source : MSA

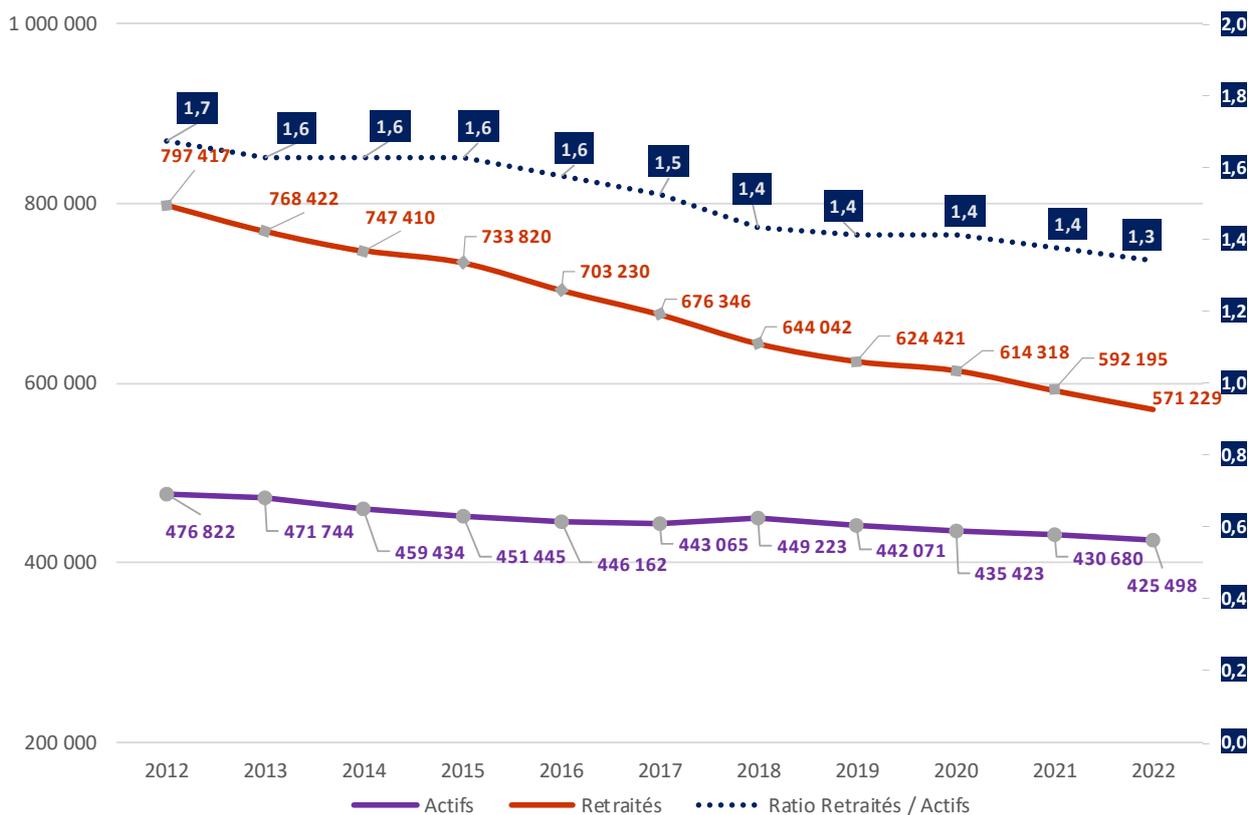


Un ratio démographique défavorable entre retraités et cotisants mais qui s'améliore légèrement

Le régime des NSA se caractérise par un important déficit de cotisants par rapport au nombre de retraités puisqu'en 2022, 571 000 retraités protégés en maladie sont dénombrés pour 425 500 actifs cotisants (*tableau 1*).

Entre 2012 et 2022, les effectifs d'actifs et de retraités diminuent respectivement de - 10,8 % et de - 28,4 %. Avec un nombre d'actifs cotisants diminuant moins vite que celui des retraités (*graphique 6*), le ratio démographique entre les retraités et les actifs couverts en maladie s'est légèrement amélioré sur la décennie. En 2012, un actif cotisait pour 1,7 retraité, alors qu'en 2022, ce ratio est d'un cotisant pour 1,3 retraité.

Graphique 6
Effectifs des personnes protégées en maladie au régime des NSA
Période 2012 à 2022 (1^{er} janvier)



Source : MSA



■ Une répartition géographique de la population totale protégée en maladie largement calquée sur celle des exploitants agricoles

La répartition géographique de la population protégée en maladie au régime des NSA est étroitement liée à celle des exploitants agricoles (*carte 1*). En 2022, les régions Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Auvergne et Bourgogne rassemblent près de 210 950 personnes protégées en maladie, soit 17,9 % de l'effectif total. D'autres régions présentent également un effectif important : Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine Poitou Charentes et Limousin regroupent à elles quatre près de 210 300 personnes, soit 17,8 % de l'effectif total. L'agriculture diversifiée de ces régions contribue en grande partie à cette forte densité de population protégée : élevage, viticulture, sylviculture, cultures de montagne et de plaine, produits du littoral, cultures maraichères et fruitières (*carte 2*).

Entre 2012 et 2022, le régime des NSA a perdu plus de 450 000 personnes dont plus de 143 700 réparties sur les huit régions précédemment citées (soit 35,7 % de l'effectif total perdu), L'évolution des effectifs dans ces régions contribue ainsi majoritairement au recul de la population totale (*carte 3*).

La superficie des exploitations agricoles peut également être mise au regard de la répartition géographique des actifs (*carte 4*) et par conséquent de la population protégée en maladie compte tenu des observations précédentes (*carte 1*).

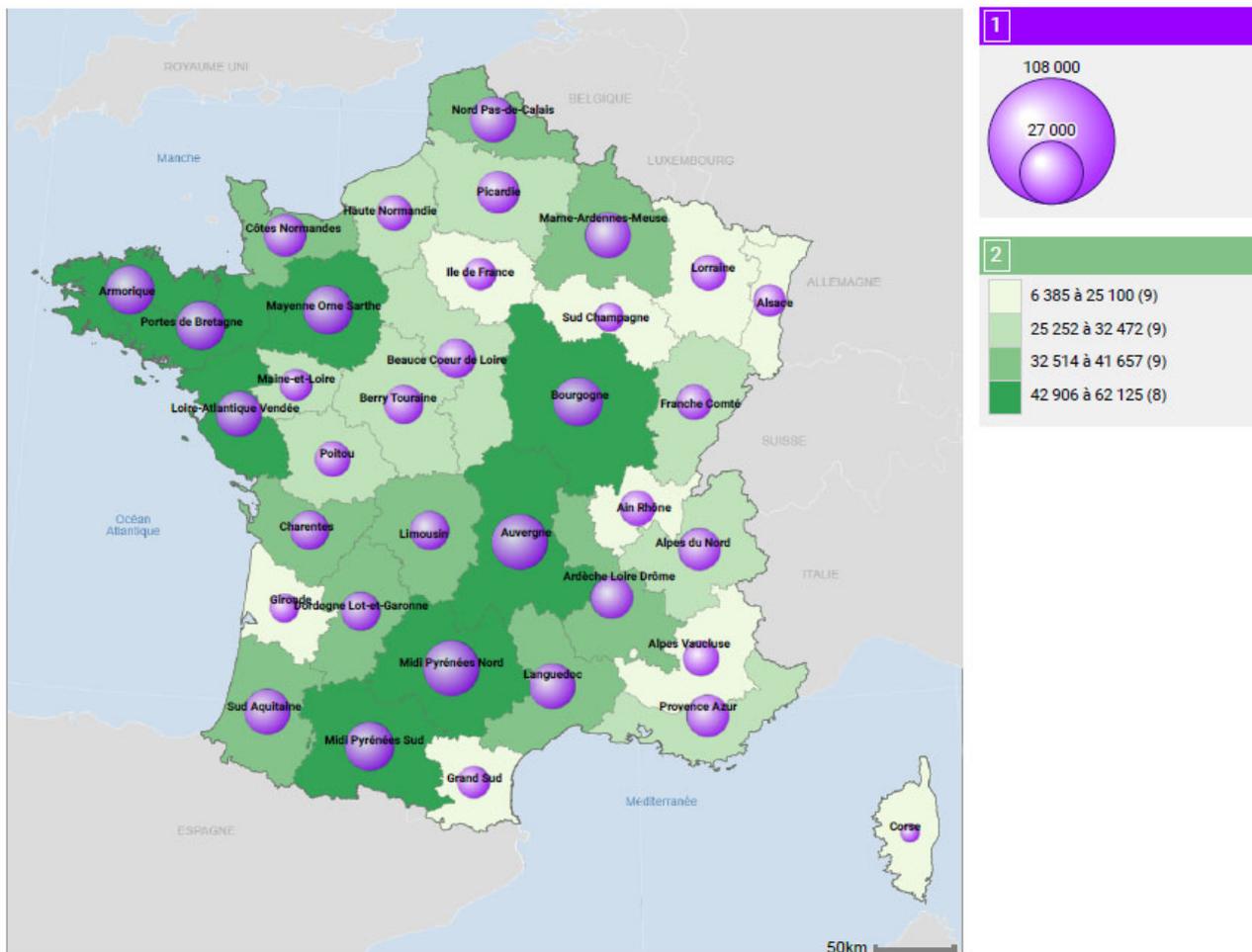
Hormis en Midi Pyrénées Nord, la superficie cumulée - très disparate sur le territoire - n'est pas en corrélation avec les effectifs des non-salariés agricoles. La superficie cumulée des exploitations de grande taille s'étend de l'Armorique à l'Alsace. Et, respectivement, les chefs sont plus nombreux en régions Bretagne, Pays de la Loire et Poitou Charentes qu'en régions Lorraine et Franche Comté.

Ainsi, dans la moitié nord de la France, la superficie cumulée par exploitant est plus élevée que sur le reste du territoire (*carte 4*). Les régions constituant cette moitié nord (Beauce Cœur de Loire, Berry Touraine, Bourgogne, Sud Champagne, Picardie et Lorraine principalement) se caractérisent notamment par des activités de grandes cultures céréalières et polyculture. Les exploitants agricoles sont ainsi moins nombreux dans ces régions, il en est de même pour l'ensemble de la population couverte en maladie.



Carte 1

Effectif de la population protégée en maladie au régime des NSA et des chefs d'exploitation au 1er Janvier 2022
France Métropole

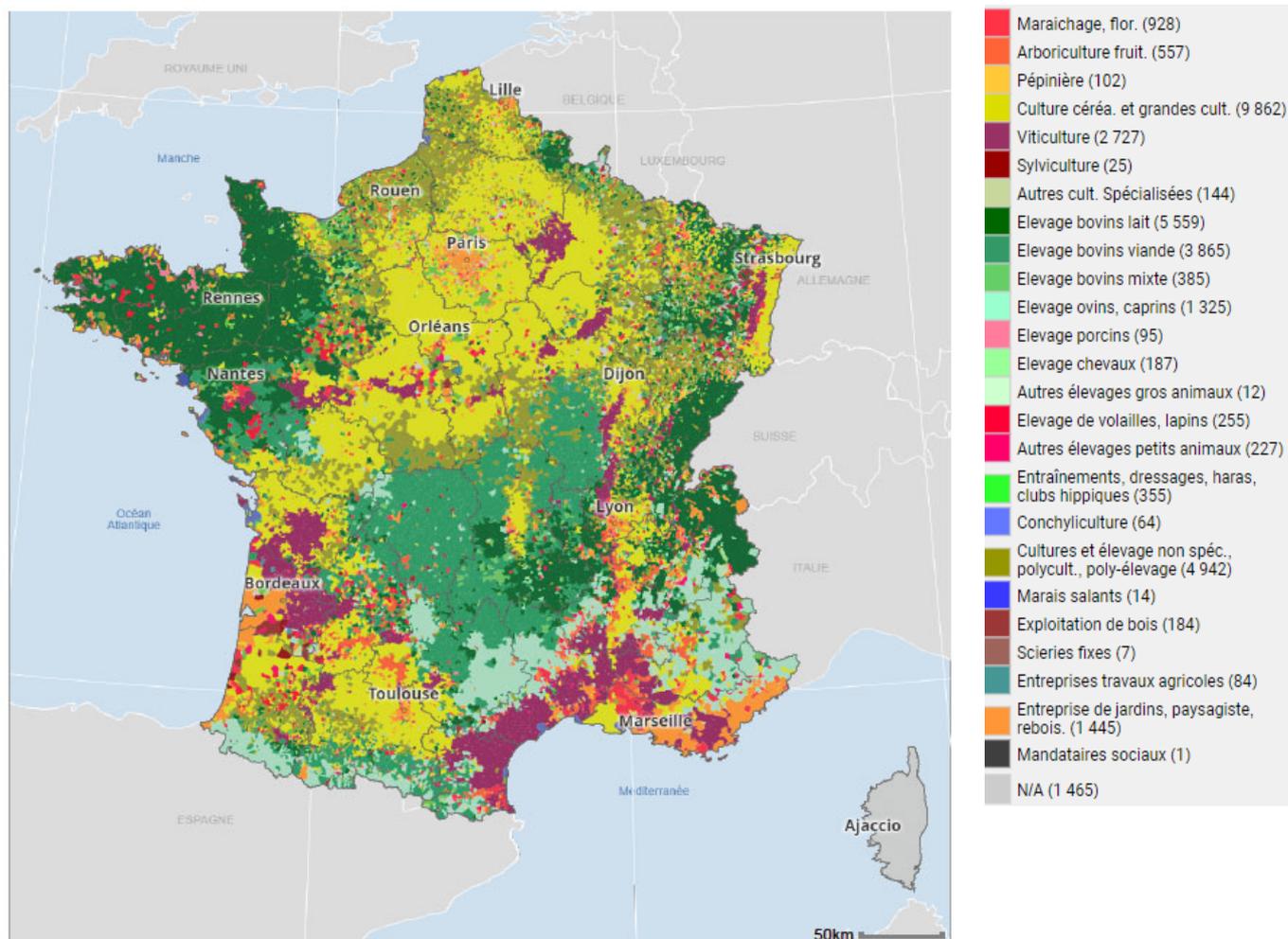


- 1- Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en 2022 : 425 498
- 2- Effectif de personnes protégées en maladie au régime des NSA en 2022 : 1 180 563

Source : GéoMSA - CCMSA - Rniam



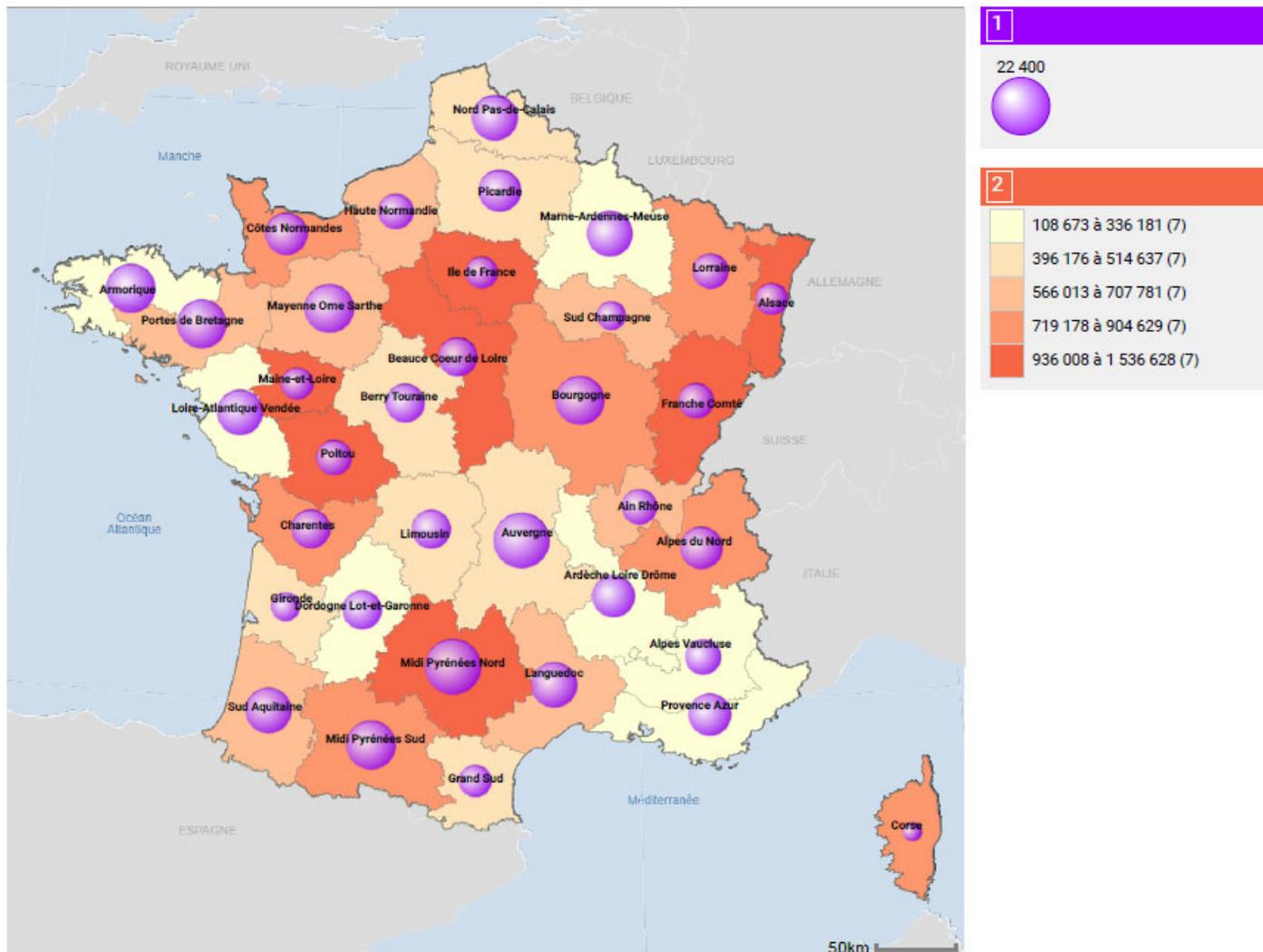
Carte 2
Secteur d'activité dominant parmi les chefs d'exploitations ou d'entreprise agricole au 1er janvier 2022
France Métropole



Source : GéoMSA – SIERA



Carte 4
Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise et superficie cumulée au 1er Janvier 2022
France Métropole



- 1- Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en 2022 : 425 498
- 2- Superficie cumulée en hectare au 1^{er} janvier 2022

Source : GéoMSA- CCMSA – Rniam - SIERA



Méthode et sources

Information relative à la constitution de ces statistiques

Jusqu'en 2015, le dénombrement des personnes protégées pour le risque maladie au régime des non-salariés agricoles résultait de l'exploitation des fichiers « ETAPRO » transmis chaque année par les caisses de Mutualité sociale agricole. A partir d'une enquête réalisée auprès d'adhérents, un redressement était ensuite effectué afin d'obtenir un effectif d'individus ayant une couverture effective.

Dans le cadre d'une harmonisation des différentes sources issues des systèmes d'informations, le mode de calcul et la source de dénombrement des effectifs protégés en maladie au régime des non-salariés agricoles ont été revus début 2016. Un historique depuis 2011 a été reconstruit afin d'intégrer ces changements. Le dénombrement total des effectifs et sa répartition départementale correspond désormais à celui du Répertoire national inter-régime de l'assurance maladie (Rniam) au 1er janvier.

Les données sur les actifs cotisants sont déterminées à partir des bases statistiques nationales Siera (états des non-salariés agricoles 04324). Il s'agit uniquement des cotisants pour la branche Amexa.

L'effectif des enfants correspond aux personnes âgées de 18 ans et moins dénombrées dans le Rniam.

Le reste des effectifs est calculé par déduction en tenant compte de la proportion d'ouvrants droit issue du Répertoire national de l'assurance maladie (Rnam).

Sigles :

Amexa : Assurance maladie des exploitants agricoles

MSA : Mutualité sociale agricole

NSA : Non-salariés agricoles

Rnam : Répertoire national de l'assurance maladie

Rniam : Répertoire national inter-régime de l'assurance maladie